

CORPUS REVENDICATIF - FSU – 2013 avec rubriques données par ordre alphabétique

	POUR	CONTRE
Chômage	<ul style="list-style-type: none"> • construction d'une sécurité sociale professionnelle. • refondation et redéploiement du Service Public de l'Emploi, doté de missions élargies et de moyens supplémentaires (dont sauvegarde de l'AFPA, stabilisation des Missions Locales et développement en réinvestissant la totalité de leurs missions initiales). 	
Culture	<ul style="list-style-type: none"> • rétablissement d'un mode de financement public, adapté aux besoins. • le secteur patrimonial ne peut être considéré comme un stock d'actifs économiques. Un monument ou un musée doivent être des institutions de transfert au service d'un public citoyen. • des moyens suffisants pour la création et les arts vivants. Garantie de l'emploi artistique, notamment à travers le régime des intermittent-es. • Le développement des pratiques culturelles fondées sur les nouvelles technologies doit impliquer un large débat démocratique pour trouver un modèle économique qui, tout en respectant les droits des auteur-es et des artistes, soit tourné vers l'avenir. • rétablir un mode de financement public, adapté aux besoins, pour le développement du service public de l'archéologie. 	<ul style="list-style-type: none"> • la concurrence commerciale qui nuit à l'archéologie préventive • l'augmentation de la TVA sur les biens culturels, le cinéma, les livres.
Démocratie	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • toute sanction à l'encontre des citoyens qui participent à des formes d'action non violente (désobéissance civile, indignés, faucheurs OGM...).
Développement écologiquement durable et socialement juste dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> • exclure les secteurs relevant des services publics (santé, éducation, énergie, eau, biodiversité, culture, recherche publique...) du champ de l'OMC et des accords de « libre échange » international, • annuler les dettes illégitimes ou insoutenables, • dédommager les pays du Sud pour les dettes écologiques et sociales. • mettre en place un financement international reposant notamment sur des taxes internationales, • garantir le droit de chaque peuple de définir ses propres politiques agricoles et un accès à ses ressources (terre, semences, eau...). • veiller au maintien du droit des paysans à conserver, reproduire et échanger librement les semences issues de leur propre récolte et dénoncer les dépôts de brevets sur les semences par les multinationales de l'agrochimie. 	<ul style="list-style-type: none"> • la spéculation sur les denrées alimentaires et l'accaparement de terres de pays en développement par des multinationales de pays riches ou émergents. • les cultures et les essais en plein champ et l'usage des produits alimentaires issus des OGM, • les contraintes du type plans d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale,
Droits humains,	<ul style="list-style-type: none"> • le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, • l'abolition de la torture, de la peine de mort, 	<ul style="list-style-type: none"> • l'annexion ou l'occupation de tout ou partie d'un territoire par une puissance étrangère

droits des peuples	<ul style="list-style-type: none"> • la condamnation des disparitions, des viols, des éliminations ciblées, • le retrait de toutes les troupes d'occupation, • la réduction généralisée des armements nucléaires jusqu'à leur totale disparition et les campagnes de réduction de tous les autres armements, • le libre choix des peuples de leur modèle économique, • le démantèlement des réseaux de la Françafrique et l'arrêt des pratiques néocoloniales en Afrique ; le démantèlement des bases militaires françaises en Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • l'OTAN (retrait de la France et dissolution)
Droit des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • développer des politiques publiques coordonnées de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, • droit à l'éducation dans tous les territoires et pour tous les enfants, • scolarisation de tous les jeunes en situation de handicap (en milieu ordinaire ou dans une unité d'enseignement d'un ESMS). • allocation d'autonomie pour les jeunes adultes (extension du RSA-jeunes à titre d'urgence) 	<ul style="list-style-type: none"> • les expulsions de jeunes majeurs, de familles en situation irrégulière, le démantèlement des familles par l'expulsion d'un de ses membres, • les centres de rétention administrative (il faut les fermer) .
Droit des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • promotion d'une éducation anti-sexiste à destination des jeunes, • formation systématique de tou-tes les agent-es de la FP, en particulier des enseignant-es, sur les problématiques d'égalité femmes-hommes, • élargissement effectif des choix d'orientation et de professions, • sanction systématique des entreprises qui ne respectent pas l'égalité professionnelle, et arrêt du recours aux temps partiels imposés, • lutte contre le harcèlement sexuel, • une retraite décente pour toutes et tous (rétablissement des bonifications pour enfant notamment), • application de la loi contre les violences faites aux femmes de Juillet 2010 et son renforcement par l'adoption d'une loi cadre sur les violences faites aux femmes, • accès garanti de tous et de toutes à une contraception remboursée intégralement, avec prise en charge immédiate des consultations et ordonnances par la sécurité sociale, remboursement de l'IVG à 100 %, • création de centres IVG sous forme de structure d'établissement hospitalier ou des centres de santé publique avec CIVG et des centres de santé sexuelle, arrêt de toute fermeture de centre IVG et réouverture des centres fermés depuis dix ans, rétablissement des subventions au Planning familial, • réelle prise en compte dans la formation des personnels médicaux des questions spécifiques aux droits des femmes à disposer de leur corps, • suppression de la clause de conscience concernant les IVG pour les médecins, • Engagée dans des campagnes en faveur de l'abolition de la prostitution, la FSU revendique des politiques publiques de développement de dispositifs d'accueil et de suivi des personnes prostituées, la suppression du délit de racolage, l'accès aux 	<ul style="list-style-type: none"> • toute légalisation de la GPA (= marchandisation du corps des femmes).

	droits sociaux, une politique réelle d'insertion sur le marché du travail pour celles qui veulent sortir de la prostitution, le développement des moyens dans la lutte contre la traite des femmes et le proxénétisme.	
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • un partage équitable de l'emploi et une réduction du temps de travail, • affecter les gains de productivité à la réduction du temps de travail et à la sécurisation des emplois, en lien avec l'accès à l'emploi du plus grand nombre et un retour à la retraite à 60 ans à taux plein. • contrôler le bilan de l'utilisation des aides publiques accordées aux entreprises, • restaurer la hiérarchie des normes, • les contrats aidés doivent déboucher sur un emploi stable et pérenne (automatiquement assortis d'un volet formation avec un véritable contenu permettant l'obtention d'une qualification ou d'un diplôme). Ils ne doivent pas se substituer à des emplois existants ni augmenter les emplois précaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • les ruptures conventionnelles, (il faut les remettre en cause) • les licenciements dans les entreprises qui font des profits et privilégient le versement de dividendes aux actionnaires (il faut les interdire), • tous les cas de manquement des entreprises (il faut les sanctionner), • toutes les lois régressives sur l'emploi et les dispositifs sociaux (il faut les abroger)
Europe (Pour une autre...)	<ul style="list-style-type: none"> • remettre en cause l'indépendance de la BCE, et donner aux États membres de la zone Euro le droit d'emprunter directement auprès de la BCE, • séparer les banques de dépôt et d'investissement, • taxer les transactions financières, • établir un contrôle public des banques et nationaliser celles qui ont bénéficié d'une recapitalisation sur fonds publics, • envisager la création d'un pôle financier entièrement public, • relancer l'activité économique en engageant la transition écologique, et assurer une vraie coordination des politiques macro-économiques, • restructuration et annulation partielles des dettes publiques, • garantir dans l'UE quatre verrous de minimum de ressources (salaire, retraite, allocation chômage, protection sociale) à fixer en fonction des PIB nationaux, • élargir les droits sociaux les plus favorables à tous les pays de la zone, dont le droit à disposer de son corps (avortement et contraception), • réorienter la PAC en faveur de la souveraineté alimentaire, du maintien et du développement d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement avec circuits courts production-consommation : les subventions doivent aller principalement aux petits producteurs et être complétées d'une régulation des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> • les transactions spéculatives sur les produits dérivés et sur les matières premières (les interdire) et la spéculation sur les dettes publiques (l'empêcher) • les paradis fiscaux (les supprimer) .
Familiale (politique)	<ul style="list-style-type: none"> • versement des allocations familiales dès le 1er enfant, • extension du congé maternité à 26 semaines, • extension aux parents sociaux des droits des parents, • développement d'un service public de la petite enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> • la modulation des allocations familiales
Fichiers	<ul style="list-style-type: none"> • pour une plus grande autonomie pour la CNIL et une augmentation de ses prérogatives, de réels moyens politiques et techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Base-Élève

Financiers (marchés)	<ul style="list-style-type: none"> • Re-réglementer les marchés financiers, contrôler les mouvements de capitaux, supprimer les paradis fiscaux, lutter contre le dumping fiscal, encadrer strictement les acteurs de la finance, mettre sous contrôle public le système bancaire et lever le secret bancaire pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale, le détournement de fonds publics et la corruption. • une nouvelle architecture internationale avec rôle prépondérant des Nations Unies : supprimer le statut de membre permanent et droit de veto du Conseil de Sécurité, mettre la démocratie au fondement de son fonctionnement et de ses politiques, valoriser et financer les organisations constitutives au sein des Nations Unies de l'ECOSOC 	
Financement de la protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> • des financements solidaires nouveaux fondés sur un autre partage des richesses, • modification et élargissement de la part patronale des cotisations sociales à l'ensemble de la valeur ajoutée des entreprises, • suppression des abattements et exonérations qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité en matière d'emploi, • suppression des exemptions dont bénéficient l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et le PERCO, • taxation des stock-options, • plus forte taxation des revenus financiers et du patrimoine en agissant sur les assiettes et les taux, • augmentation de la part patronale de la cotisation et modulation en fonction de la politique de l'entreprise en matière d'emploi, de salaires et d'investissement dans l'innovation et la recherche, 	<ul style="list-style-type: none"> • tout nouveau transfert de la part patronale des cotisations sociales vers la CSG, • « TVA sociale ».
Fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> • redonner à l'IRPP une place centrale en renforçant de manière significative sa progressivité (création de nouvelles tranches, relèvement significatif du taux marginal d'imposition, rétablissement des tranches intermédiaires), • taxer plus fortement les revenus financiers et la fortune, • réformer la fiscalité des entreprises pour qu'elle soit plus juste et qu'elle favorise les politiques d'emploi, de salaires et d'investissements utiles, • donner au service public les moyens de lutter efficacement contre la fraude fiscale, • modifier les comportements de production et de consommation pour construire un développement économique et social solidaire et durable, • une fiscalité écologique qui sanctionne les pollueurs, sans culpabiliser les individus ni aggraver les difficultés des plus fragiles, qui encourage les comportements responsables et qui aide au développement d'infrastructures non polluantes, • diminuer la fiscalité indirecte en commençant par la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité et les biens culturels, 	<ul style="list-style-type: none"> • Fusion IRPP/CSG • toutes les niches fiscales socialement injustes ou inefficaces (les supprimer) • (revenir sur) les mesures négatives comme la suppression de la ½ part supplémentaire,

	<ul style="list-style-type: none"> • harmonisation fiscale par le haut au niveau européen. 	
Industrie (à réorienter)	<ul style="list-style-type: none"> • la BPI doit rester entièrement publique, favoriser la recherche privée et le développement, permettre la création ou le maintien d'emplois dans des secteurs respectueux de l'environnement et la reconversion pour d'autres salariés • la France doit s'engager vers la sortie du nucléaire, programmer l'arrêt des centrales nucléaires vétustes et arrêter les travaux de l'EPR. • renforcer la recherche fondamentale sur la question des déchets nucléaires, • création d'un établissement public de l'énergie regroupant les plus grandes entreprises concernées (+ création d'un pôle public européen de l'énergie) 	<ul style="list-style-type: none"> • l'exploitation des gaz de schistes,
Justice et police	<ul style="list-style-type: none"> • reconnaître aux personnes détenues l'exercice plein des droits reconnus à tout citoyen (droits civiques, civils et familiaux, santé, formation, enseignement, droits sociaux et droit du travail, etc.), • appliquer les règles pénitentiaires européennes du Conseil de l'Europe, • instaurer un numerus clausus pour tous les établissements pénitentiaires. • l'incarcération doit être un ultime recours et l'échelle des peines doit être revue : celles exécutées en dehors de la prison (la probation) doivent être reconnues et valorisées. La libération conditionnelle d'office doit être promue. • primauté de l'éducation sur la répression, • l'incarcération ne doit pas être la sanction de référence et la peine de prison doit être exclue pour un certain nombre de délits 	<ul style="list-style-type: none"> • la LOPSI2 (l'abroger) • la BAC (la dissoudre et rétablir la police de proximité). • les armes dites non létales et les techniques dangereuses d'immobilisation (les interdire), • l'incarcération des mineurs, • les centres fermés pour mineurs (les fermer)
Laïcité	<ul style="list-style-type: none"> • la loi de 1905 doit s'appliquer sur l'ensemble du territoire national, • réserver les fonds publics au service public d'éducation et abroger les lois anti-laïques. 	<ul style="list-style-type: none"> • le statut local scolaire et religieux d'Alsace-Moselle, le régime concordataire en Guyane et à Mayotte et la loi Carle (à abroger) , • toute tentative de constitutionnalisation de dispositions contraires à la loi de 1905 • le dualisme scolaire confessionnel et patronal. • les signes religieux ostentatoires dans les établissements privés servant de centres d'examen.
Logement	<ul style="list-style-type: none"> • encadrement des loyers, 	

	<ul style="list-style-type: none"> réquisitions des bureaux et logements vacants, fin des expulsions, sanctions plus dissuasives pour les communes ne respectant pas le seuil de logements sociaux. 	
Migratoires (politiques)	<ul style="list-style-type: none"> reconnaissance des droits sociaux et démocratiques des étrangers, égalité des droits entre Français et étrangers, régularisation de tous les sans-papiers, accès facilité à la nationalité et respect des conventions internationales,. égalité de traitement pour tous les mineurs sur le territoire national en matière d'accès aux services de protection de l'enfance et de scolarisation, même après 16 ans, fermeture des centres de rétention et libre circulation des populations. Pas de démantèlement de camp sans proposition d'une solution de relogement pérenne. 	<ul style="list-style-type: none"> les méthodes médico-légales de détermination de l'âge (prévalence des actes d'état civil établis à l'étranger) les mesures transitoires sur les Roms (les faire lever)
Mourir dans la dignité	<ul style="list-style-type: none"> toute personne atteinte d'une maladie incurable ou en phase terminale doit pouvoir exercer son droit à mourir dans la dignité et à en choisir les modalités (soins palliatifs, aide active à mourir) 	
Orientation sexuelle, identité de genre	<ul style="list-style-type: none"> égalité complète dans l'accès à toute forme d'union et à la parentalité (recours à l'adoption ou à la PMA), reconnaissance du statut de beau-parent. Dépsychiatisation des personnes transgenres, accès facilité au changement d'état civil sans obligation de chirurgie ni de stérilisation préalables, et aménagement de leur environnement professionnel durant la période de transition, congé spécifique de transition. 	
Palestine	<ul style="list-style-type: none"> une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, le respect des droits du peuple palestinien (y compris le droit au retour des réfugiés) et la réparation des torts qu'il a subis 	
Retraites	<ul style="list-style-type: none"> un système de retraite solidaire par répartition, une réforme juste et efficace des retraites en augmentant les ressources des régimes de 4 à 5 points du PIB d'ici 2050 : <p>- retour de l'âge de référence de départ à 60 ans, avec un taux de remplacement de 75 % pour tous et référence incontournable des 37,5 annuités en l'absence de droits nouveaux :</p> <p>- suppression des décotes et surcotes,</p>	<ul style="list-style-type: none"> tout système par capitalisation qui soumet la protection sociale à la logique des marchés financiers, tout système de comptes notionnels ou par points qui individualiserait les droits, toute fusion des régimes (mais harmonisation de leurs objectifs par le haut en vue d'assurer une parité de niveau de

	<ul style="list-style-type: none"> - retour à l'indexation des pensions sur les salaires qui doivent être revalorisés, - validation des périodes d'études et de précarité pour le calcul des pensions, - révision du calcul de la retraite des polypensionnés (proratisation), - réduction des inégalités de pensions entre hommes et femmes : rétablissement et amélioration des bonifications antérieures pour enfants, sans condition (4 trimestres en durée liquidable + 4 trimestres en durée d'assurance dans la FP, retour aux conditions d'attribution pour les 8 trimestres dans le régime général), - prise en compte de la pénibilité des métiers pour des départs anticipés et l'aménagement des fins de carrière, - revalorisation des droits actuels à la réversion dans le régime général, leur maintien dans la fonction publique (+ extension aux personnes pacsées), - revalorisation des pensions avec des mesures urgentes de revalorisation spécifique significatives pour les petites pensions, - (régime général) pension minimum brute fixée au niveau du SMIC brut pour une carrière complète de 37,5 annuités. 	vie entre actifs et retraités).
Salaires	<ul style="list-style-type: none"> • resserrer l'échelle des revenus et réduire les écarts salariaux, 	
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • couvrir tous les besoins en tendant vers un taux de remboursement de 100% des soins médicaux et développer la prévention à tous les âges de la vie avec un budget conséquent, • création d'un droit universel sans condition d'âge et de ressources compensant la perte d'autonomie (droit financé par la solidarité nationale dans le cadre des branches existantes de la sécu et dans une démarche de services publics), convergence avec la prise en charge des situations de handicap des moins de 60 ans, • prise en compte de tous les besoins réels en anticipant sur les évolutions nécessaires, <p>- réorganiser la médecine de ville : repenser le rôle du généraliste dans un réseau de santé coordonné, réfléchir à la forfaitisation de sa rémunération, retravailler la notion de médecin référent, revoir les études médicales et développer une formation continue indépendante des laboratoires pharmaceutiques, relever le numerus clausus et réfléchir aux conditions de l'installation des médecins afin d'apporter des solutions efficaces au problème des déserts médicaux (« maisons de santé », centres de santé...);</p> <p>- réorienter le système fondé sur le « tout curatif » vers la prévention à tous les niveaux : en développant une véritable politique d'éducation à la santé, en luttant pour un</p>	

	<p>environnement de qualité, l'amélioration des conditions de vie et de travail, en réorganisant le système de santé en tenant compte des besoins des populations et en valorisant la médecine du travail et de prévention (dans la FP) ; la remise en cause, pour des raisons strictement budgétaires, de certains dépistages systématiques doit par exemple cesser ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - défendre l'hôpital public : établir une carte sanitaire à partir des besoins et lutter contre les fermetures d'hôpitaux de proximité et de maternités, interdire l'usage privé au sein des hôpitaux publics, abroger la T2A et attribuer à l'Hôpital les dotations lui permettant de répondre dans les meilleurs délais aux besoins de la population, revenir sur la loi HSPT ; - revaloriser l'acte médical d'IVG et rouvrir les centres IVG qui ont été fermés, - engager une politique de juste rémunération de tous les actes médicaux, recréer une véritable opposabilité des tarifs et prendre des mesures d'encadrement stricts pour aboutir rapidement à l'interdiction des dépassements d'honoraires ; - promouvoir une autre politique du médicament : lutter contre le lobbying des laboratoires pharmaceutiques et revoir le statut des visiteurs médicaux, créer un pôle public du médicament, développer la recherche publique et modifier les pratiques médicales en terme de prescription ; - mettre en place une autorité indépendante, chargée du contrôle réel de l'évaluation et des conditions de mise sur le marché des médicaments, garante de la transparence de la politique de santé publique ; - développer les moyens d'accompagnement à domicile et les structures d'accueil pour les personnes dépendantes, et revaloriser l'APA, - apporter des réponses satisfaisantes à la fois pour les EHPAD et les professionnels qui y interviennent , offrir des services à domicile pour lesquels les personnes doivent être formées en nombre suffisant (statut de la FPT ou FPH pour les personnels de droit public) - rétablir une véritable démocratie sanitaire : restaurer l'élection des représentants des salariés, consulter les assurés sociaux sur les choix importants, redéfinir dans l'immédiat les missions et les modes de fonctionnement des ARS et donner à la conférence régionale de santé un rôle majeur en terme de propositions, mettre en place une autorité de santé indépendante des intérêts marchands. 	
<p>Transition écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • le développement de l'agriculture biologique, • une véritable agriculture paysanne et de proximité, • une consommation plus juste et moins gaspilleuse, • un plan majeur de recherche publique sur financement public (sur agriculture, énergies renouvelables, efficacité et sobriété énergétique, fonctionnement des écosystèmes et des agrosystèmes, rejets polluants, réorientation de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • le développement de la finance carbone, • la promotion et l'exploitation des cultures destinées spécifiquement à la production d'agrocarburants industriels

	<p>humaine vers les domaines les plus respectueux de l'environnement...),</p> <ul style="list-style-type: none"> • administration par les Nations Unies de la composante internationale de la lutte contre les dérèglements environnementaux. 	
Transports	<ul style="list-style-type: none"> • gratuité des transports collectifs pour les chômeurs et les jeunes en formation, • développement de transports publics urbains et interurbains respectueux de l'environnement, • transfert du transport de marchandises par route vers des modalités moins consommatrices d'énergies, moins polluantes, plus pérennes et plus sûres. 	<ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture au marché du réseau ferré.